RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 04244
Numéro SIREN : 514 967 330
Nom ou dénomination : AB RSX

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010051

inelys

EXPERTISE COMPTABLE ▪ AUDIT ▪ CONSEILS

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

SASU AB RSX

4 chemin du Recou
69520 GRIGNY
Siret : 51496733000036

AB RSX
4 chemin du recou
69520 GRIGNY
Tél. : 04 72 30 65 40 Fax : 04 37 41 53 90
SIRET : 514 967 330 00036

Anouar Benabia

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB RSX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 4 chemin du Recou 69520 GRIGNY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 1 4 9 6 7 3 3 0 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2022

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 850	AG	2 997	852
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	207 963	AS	76 733	131 229
		Autres immobilisations corporelles	AT	537 917	AU	256 141	281 775
		Immobilisations en cours	AV	8 700	AW		8 700
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	27 445	BI		27 445
		TOTAL (II)	BJ	785 876	BK	335 872	450 003
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	51 200	BM		51 200
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 000	BW		5 000
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 198 880	BY		4 198 880
		Autres créances (3)	BZ	1 307 660	CA		1 307 660
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	102	CE		102
		Disponibilités	CF	200 481	CG		200 481
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 869	CI		10 869
		TOTAL (III)	CJ	5 774 195	CK		5 774 195
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 560 071	1A	335 872	6 224 198

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AB

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AB RSX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 986 209
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	370 055
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 458 264
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 079 820
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	358
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 159 120
	Dettes fiscales et sociales	DY	658 050
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	868 582
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 765 933
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 224 198

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 406 739
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	647 003

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

AB

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB RSX — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	9 187 288	FH		FI	9 187 288
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 187 288	FK		FL	9 187 288
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	3 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	17 484
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 238
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 216 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 167 215
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 200)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 297 251
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	84 247
	Salaires et traitements*					FY	2 494 019
	Charges sociales (10)					FZ	601 342
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	78 122
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 154
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 722 152
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	494 191
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 961
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	9 961
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 961)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	484 230

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AB

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SASU AB RSX — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46 503
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46 503
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13 496
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	127 672
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 276 344
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 906 288
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	370 055

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	491 060
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 484
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	(24 929)
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	206	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 296	
Provisions pour risques et charges		60 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AB

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB RSX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 6 224 199 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 370 056 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 850			3 850
Immobilisations incorporelles	**3 850**			**3 850**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	465 305	39 658	297 000	207 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 898			20 898
- Matériel de transport	389 211	109 523		498 734
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 172	6 113		18 286
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	8 700			8 700
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**896 287**	**155 294**	**297 000**	**754 581**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 445			27 445
Immobilisations financières	**27 445**			**27 445**
ACTIF IMMOBILISE	**927 582**	**155 294**	**297 000**	**785 876**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		155 294		155 294
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**155 294**		**155 294**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		297 000		297 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**297 000**		**297 000**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 971	1 027		2 997
Immobilisations incorporelles	**1 971**	**1 027**		**2 997**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	191 939	180 598	295 804	76 734
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 833	1 822		10 655
- Matériel de transport	193 703	40 924		234 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 805	1 135	79	10 860
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**404 279**	**224 479**	**295 883**	**332 876**
ACTIF IMMOBILISE	**406 250**	**225 506**	**295 883**	**335 873**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 544 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 445		27 445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 198 881	4 198 881	
Autres	1 307 661	1 307 661	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 869	10 869	
Total	**5 544 856**	**5 517 410**	**27 445**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	2 085 517
Total	**2 085 517**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Notes sur le bilan

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	50,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	60 000		60 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Provision pour retraites					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**60 000**		**60 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles - fonds dédiés			60 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 765 934 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	647 003	647 003		
- à plus de 1 an à l'origine	432 817	73 624	74 935	284 259
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 159 121	1 159 121		
Dettes fiscales et sociales	658 051	658 051		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	868 941	868 941		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 765 934**	**3 406 740**	**74 935**	**284 259**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 410			
(**) Dont envers les associés	359			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 358 euros.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	756
Etat charges a payer	5 852
Taxe d apprentissage CAP	5 962
Total	**12 570**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	10 869		
Total	**10 869**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	9 187 288		9 187 288
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	**9 187 288**		**9 187 288**

AB RSX
4 chemin du recou
69520 GRIGNY
Tél 04 72 30 65 40 Fax : 04 37 41 53 90
SIRET : 514 967 330 00036

DocuSign Envelope ID: 66404F39-760E-4C9D-9A44-5B8F468BFE71

AB RSX

Société par actions simplifié au capital de 100 000,00 €
Siège social : 4 Chemin du Recou
69520 GRIGNY
514 967 330 RCS LYON

———

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 370 055,61 €, de la manière suivante :

- Affectation à la distribution de dividende d'une somme de ……..…….	100 000.00 €
soit par action, un montant de ……	50.00 €
éligible en totalité à l'abattement de 40 %	
- et le solde, au compte « Autres Réserves » soit……	270 055.61 €

Après affectation du résultat, le montant des capitaux propres s'élève à 2 358 264,90 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
Le Président

BENARBIA